



Société d'Embellissement de Soubey
Au Village 42A
2887 Soubey

Soubey, 17.03.2023

Mail : embellissementsoubey@gmail.com
Tél. 079 813 16 61 (Paul Hutmacher)

Assemblée Générale 2023

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée	2
2. Procès-verbal de l'assemblée 2022	2
3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs	2
4. Budget 2023 et cotisations 2024	3
5. Rapport d'activités 2022	3
6. Projets 2023	3
7. Admissions, démissions	4
8. Cabane, votation du crédit	4
9. Divers, convention commune	5
10. Annexes	6

Membres présents :

- Paul Hutmacher (Comité)
- Yves Maître (Comité)
- Sylvain Choffat (Comité)
- Vicky Jeanneret (Comité)
- Christophe Noirjean (Comité)
- Valérie Chambaz (Comité)
- Jacques Chambaz (Comité)
- Stéphanie Babey (Comité)
- Marina Wurtzel (Comité)
- Aline Messerli
- Mariette Oliboni
- Dominique Queloz
- Denis Houlmann
- Anne Binard
- Grégory Guillemin
- Ruth Braun
- Bernadette Choffat
- Dorotea Bohren

Membres excusés :

- Bruna Gertsch
- Nicolas Paupe
- Jean Jacques Dünki
- Banque Reiffeisen
- Jörg et Ruth Bieri
- Christophe Joset
- Heinz Kolliker

1. Ouverture de l'assemblée

- a) Paul Hutmacher ouvre l'AG et présente l'ordre du jour. Il demande s'il y a une remarque sur l'ordre du jour, personne n'a de demande.
- b) Une minute de silence est observée pour les personnes décédées durant l'année.
- c) Paul Hutmacher annonce les excusés.
Remy Thiévent et Dominique Queloz sont nommés scrutateurs.
- d) La commune est représentée par Monsieur Sylvain Choffat et Madame Babey, tous les deux membres du comité de la Société.

2. Procès-verbal de l'assemblée 2022

- a) L'assemblée général 2022 s'était déroulée à l'école, aucune remarque supplémentaire, le procès-verbal de 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs

- a) Sylvain Choffat présente les comptes 2022 et présente le compte de résultat.
- b) Sylvain Choffat explique les recettes diverses qui ont augmenté notamment grâce aux diverses animations supplémentaires (ex : 1^{er} août, Halloween, ...) qui ont aussi engendré plus de dépenses diverses. L'année 2022 est clôturée avec un bénéfice de 959,03 francs.
- c) Dominique Queloz questionne sur les recettes et dépenses de la fête qui sont plus ou moins identiques. Sylvain Choffat reprend le rapport de la fête afin d'expliquer plus en détails. Bénéfice de la fête de 1277,73- francs. Dominique Queloz trouve que ça demande beaucoup de travaille pour peu de bénéfice. Christophe Noirjean mentionne que des solutions sont en cours de recherche. Sylvain mentionne le projet de créer plutôt une fête du village plutôt que seulement la fête de la Société d'Embellissement de Soubey. Si ce projet prend forme cela ne se serra pas avant 2026 dû à l'approche des 30 ans de la société en 2025. Anne Binard exprime que cela posera peut-être un problème de changer la fête en ne mettant plus le feu. Christophe Noirjean exprime que le projet n'est pas de supprimer le feu mais de changer la forme afin de sortir plus de bénéfice. Bernadette Choffat pense que si le feu n'était pas fait chaque année mais qu'une année sur deux, le monde viendrait aussi car selon elle, certaines personnes ne viennent pas à cause du feu. Mariette Oliboni explique que plusieurs villages ne le mettent que 1 fois sur 2. Denis Houlmann demande ce qu'est le fond de caisse dans le décompte de la fête. Sylvain Choffat exprime que c'est ce qu'il utilise pour les caisses.
- d) Sylvain lit et projette le rapport des vérificateurs.
- e) L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2022 et Paul Hutmacher remercie le caissier.

Annexe 1 et 2

4. Budget 2023 et cotisations 2024

- a) Sylvain Choffat introduit le budget en expliquant qu'il a réalisé 3 projections pour 2023, car cela dépend des décisions qui seront prises par l'Assemblée concernant la cabane forestière et la nouvelle convention.
 1. Sylvain présente un 1^{er} budget pour 2023 ; sans la convention et avec la cabane. Il mentionne un achat de table à venir pour la société de tir pour compenser celle perdue. Bernadette Choffat suggère de demander au Champois si elle ne serait pas encore là-bas. Yves Maître explique que le Champois a déjà rendu les tables qu'ils avaient empruntées. Avec cette variante, le résultat prévu est de -25'343,45- francs.
 2. Sylvain présente un 2^e budget pour 2023 ; sans la convention, sans la cabane. Si cette variante est choisie, le résultat prévu est de 1715,00 francs.
 3. Sylvain présente un 3^e budget pour 2023 ; avec la convention, sans la cabane. Si cette variante est choisie le résultat prévu est de 3835,00 francs.
- b) Le budget sera voté plus tard, une fois que l'assemblée aura voté pour le projet de cabane et la nouvelle convention.
- c) Les cotisations sont actuellement de 25.- et ne changeront pas en 2023.

Annexe 3

5. Rapport d'activités 2022

1. Décoration de pâque
2. Plantations de fleurs
3. Pique-nique Burnevillers, visite de Soubey
4. 15-16 juillet fête de l'été avec bien du monde malgré le faible bénéfice.
5. 1^{er} août, grillades avec passablement de monde
6. 31 octobre, Halloween avec une soupe à la courge
7. Fin novembre décoration de Noël
8. Repas des ainées
9. Saint-Nicolas
10. De nombreuses séances pour la cabane forestière

Aline Messerli demande pourquoi les membre hors du village ne sont pas avertis des manifestations. Paul Hutmacher et Sylvain Choffat explique que ces activités ont été faites à la dernière minute mais que cette année chacun a reçu le programme.

6. Projets 2023

1. Montage des décorations de pâques
2. 8 avril 2023 chasse aux œufs
3. Mai 2023 pique-nique avec Burnevillers à Burnevillers
4. Mai plantation des fleurs
5. 14-15 juillet fête de l'été avec la fanfare de Mont faucon le vendredi si possible. Nuit blanche le samedi.
6. 1^{er} aout Grillade
7. 31 octobre halloween
8. 2 décembre Saint-Nicolas
9. 9 décembre repas des ainés

7. Admissions, démissions

Démissions

- Liliane Clévenot (comité et société)
- Köbi Nelly Graf (membre)

Admissions

- Stéphanie Babey (comité)
- Valérie Chambaz (comité)
- Jacques Chambaz (comité)
- Marina Wurtzel (comité)

Nomination Officiel

- Vicky Jeanneret : Secrétaire
- Christophe Noirjean : Vice-président

8. Cabane, votation du crédit

- b) Sylvain Choffat présente le budget réalisé.
Dominique Queloz demande le montant des fonds propres de la société. Sylvain Choffat explique qu'on peut amener 147'000.- francs, car la société souhaite garder une sécurité de 10'000.- francs. Il explique qu'il manque 20'000.- francs. Sylvain explique que le projet de la cabane forestière tel quel, n'est pas viable pour l'embellissement (1^{er} Budget). Il mentionne aussi le besoin de changement de permis de construire car il n'est plus à jour.
- c) Dominique Queloz explique que de nombreuses communes ont une cabane dans le jura et que pour beaucoup la commune aide à la construction. Denis Houlmann rajoute que l'armée aussi. Remy Thiévent explique que ces cabanes ne sont sûrement pas aussi chères.
- d) Ruth Braun demande ce qui se passe avec les dons. Sylvain choffat explique que le comité enverra un courrier aux donateurs pour leurs expliquer la situation et les informera si une autre cabane voit le jours. Il leur sera proposé de maintenir leur don ou d'être remboursé.
- e) Dominique Queloz, pense que ce serait bien de faire une cabane.
- f) Denis Houlmann propose de s'approcher de l'armée.
- g) Votation pour abandonner le projet : Le projet est refusé à 16 personnes.
- h) Paul Hutmacher exprime qu'il faut voir avec la scierie pour revendre le bois. Bernadette Choffat trouve mal venue de le revendre au nom de la société, car ce bois a été offert par la commune. Paul Hutmacher répond que la société prendra contact avec la commune afin de convenir de comment vendre le bois.
- i) Votation de la mise en place d'un nouveau projet : 3 abstentions au sein des membres présents.
- j) Christophe Noirjean propose de créer une commission :
- Composition de cette commission :
- Christophe Noirjean
 - Vicky Jeanneret
 - Valérie Chambaz
 - Jacques Chambaz
 - Stephanie Babey
 - Bernadette Choffat

Une lettre sera envoyée à tous les membres afin de trouver des personnes supplémentaires pour cette commission.

9. Divers, convention commune

- a) Paul Hutmacher informe l'Assemblée des points essentiels de la nouvelle convention avec la commune, dans les grandes lignes il s'agit de définir plus précisément le rôle de l'embellissement et d'augmenter la participation financière annuelle de la commune.
- b) Sylvain Choffat explique que le soutien de la commune est visible et exprime qu'il faudrait arrêter de critiquer la commune, car elle nous soutient et que nous espérons réussir à avancer ensemble pour le village. Chacun a le même but : œuvrer au bien être de Soubey.
- c) Christophe Noirjean demanderait juste une modification du point 4 des dispositions financières. Il proposerait l'achat d'une débroussailleuse par la commune. Pour Anne Binard c'est à la société de payer une débroussailleuse. Bernadette Choffat demande si Paul Hutmacher est payé quand il effectue ses travaux. Il explique que pour certains oui et d'autre non. Ruth Braun exprime que justement comme la société n'est pas à proprement parlé payer, la commune devrait acheter une débroussailleuse. Pour Denis Houlmann c'est au comité de décider de cela. Sylvain Choffat parle aussi de l'entretien des places de pique-nique. Bernadette Choffat apprécie que la commune et la société aient réussi à discuter et à s'accorder.
- d) Votations de la convention avec possibilité de faire une modification en interne entre la société et la commune. La convention est acceptée à l'unanimité
- e) Le 3^e budget 2023 est voté et accepté à l'unanimité.
Anne Binard demande si un nouveau projet de cabane se fera.
Christophe Noirjean explique que la cabane ne se fera pas en 2023 et que cela sera présenté à l'Assemblée Générale de 2024.
- f) Yves Maître exprime que la commune a aussi donné du bois de feu et du bois en stère pour le projet de la cabane et il prie le comité de l'enlever le plus vite possible de chez lui.
- g) Dorotea Boren explique que ce matin Vicky Jeanneret et Christophe Noirjean se sont approchés d'elle car elle a ouï-dire que la société ne souhaitait plus collaborer avec elle pour les manifestations car elle était trop cher.
Dorotea Boren explique qu'elle fait en sorte que ce soit le moins cher possible.
Christophe Noirjean remercie Dorotea Boren et l'informe que pour la fête de l'été cela ne sera pas changé cette année. Christophe Noirjean explique que cela n'impacte pas la fête de l'été et que cette information n'aurait jamais dû fuiter. Que ce n'est pas une question de prix, mais que le but est de permettre aux restaurateurs d'être mis en avant par la société d'embellissement au fil des événements de façon identique.

Annexe 5

Clôture de l'assemblée générale : 20h31

Prise du P.V. : Vicky Jeanneret

10. Annexes

1. Bilan

Société d'embellissement de Soubey Comptabilité 2022

Patrimoine	01.01.2022	26.09.2022
Compte Caisse	246,60	1 732,85
Compte Association	26 226,23	25 519,56
Compte Cabane	28 140,33	28 319,78
Total	54 613,16	55 572,19
Augmentation du Patrimoine	--	959,03

Résultat d'opération	Recettes	Dépenses	Budget
Cotisations	2 850,00	--	2 800,00
Dons	600,00	--	500,00
Intérêts produits	--	--	5,00
Dons Cabane	370,00	--	--
Dons fête	1 500,00	--	1 000,00
Recettes Fête	38 203,98	--	32 000,00
Recettes Divers	1 272,55	--	--
Fleurs	--	694,95	-800,00
Congélateur	--	120,00	-120,00
Bons/Cadeaux	--	396,80	-500,00
Noël des aînés	--	572,45	-500,00
Assurances	--	235,85	-250,00
Décorations Noël / Pâques	--	76,90	-500,00
Frais de secrétaire	--	390,10	-400,00
Frais Banques et taxes	--	57,55	-150,00
Dons/Cotisations	--	150,00	-150,00
Dépenses Fête	--	38 539,50	-31 000,00
Factures Cabane	--	646,20	--
Frais de secrétaire Cabane	--	--	-100,00
Table bord du Doubs (Cerf)	--	179,10	-250,00
Frais cartes de vœux	--	272,60	-250,00
Drapeaux pont	--	414,00	-450,00
Dépenses Divers	--	1 091,50	-500,00
Total	44 796,53	43 837,50	--
Bénéfice	--	959,03	385,00

2. Bilan fête du village

Recettes fête	
Recettes Fête	350,00
Recettes Fête	1151,85
Recettes Fête	24,23
Recettes Fête	33990,00
Recettes post fermeture bar et paiement twint	150,00
Retour gaz	55,00
Revente fête - Denis Thiévent	120,95
Revente fête - Liliane Clévenot	1322,10
Revente fête - Mariette Oliboni	37,90
Revente fête - Nicole Jeanbourquin	157,35
Revente fête - Paul Hutmacher	261,00
Revente fête - Rémy Thiévent	113,25
Revente fête - Valérie Chambaz	330,35
Revente fête - Christophe et Vicky	101,20
Revente fête - Nicole Hutmacher	7,05
Revente fête - Choffat	145,00

38317,23

BILAN

Recettes	38317,23
Depenses	38539,50
Dons	1500
BENEFICE/PERTE	1277,73

Dépenses fête
Fond de caisse Fête du village
Facture affiches Fête du village
Permis débit et dépassements heures légales
Païement groupe musique fête - Marco et ses claviers
Païement groupe musique fête - Nuit blanche
Remboursement Valérie Chambaz - Limonade fête du village
Païement facture vaisselles - Fête de l'été
Facture Choulat - fête du village
Remboursement Bernadette Choffat - Frais fête du village - Bar et salades
Facture FM - pub fête du village
Facture Gury - Fête de l'été
Païement facture - bidon pour bar - fête du village
Païement facture - pailles pour bar - fête du village
Facture vodka - fête de l'été
Païement Vincent Steullet: Bombonne de gaz - fête de l'été
Facture Fondue - fête de l'été
BUGANO feu d'artifice - fête de l'été
CARNAL Tente - fête de l'été
Facture Dorothea - Fête de l'été
Facture fête de l'été boucherie Prétôt
Facture fête de l'été - Landi ArcJura SA
Facture fête de l'été - Landi Clos du Doubs
Facture fête de l'été - pain - Dépanneur
Facture fête de l'été - Glace
Facture fête de l'été - Romain Paratte
Facture fête de l'été - cafés
Facture landi - Boisson
Facture Yerly
Facture pain Bibiane
Suisa
Déchêts
Gaz

3. Budgets 2023

Budget avec emprunt bancaire de 100'000.- CHF et sans convention	Budget 2023	Solde 31.12.2022
RECETTES		
Cotisations	2 800,00	2 850,00
Dons	500,00	600,00
Intérêts produits	5,00	
Dons Cabane	0,00	370,00
Dons fête	1 500,00	1 500,00
Recettes Fête	38 000,00	38 203,98
Fonds Cabane	157 000,00	
Recettes évènements	1 000,00	
Recettes Divers	0,00	1 272,55
TOTAL RECETTES	200 805,00	44 796,53

DÉPENSES		
Fleurs	-700,00	-694,95
Bons/Cadeaux	-400,00	-396,80
Noël des aînés	-500,00	-572,45
Assurances	-250,00	-235,85
Décorations	-400,00	-76,90
Frais de secrétaire	-400,00	-390,10
Frais Banques et taxes	-100,00	-57,55
Dons/Cotisations	-150,00	-150,00
Dépenses Fête	-37 000,00	-38 539,50
Frais Cabane	-176 165,10	-646,20
Frais cartes de vœux	-250,00	-272,60
Dépenses évènements	-1 000	
Tables S. de tir	-320,00	
Inérêts emprunt	-2 560,00	
Amortissement	-5 333,35	
Dépenses Divers	-500,00	-1 091,50
Congélateur	120,00	-120,00
Table bord du Doubs (Cerf)		-179,10
Drapeaux pont		-414,00
TOTAL DÉPENSES	-226 148,45	-43 837,50

Taux variable de 2,875% à 3,20%
(entre 2 300 et 2 560)

Amortissement sur 15 ans

Soit, 5333,35 /an

RÉSULTAT D'OPÉRATION	-25 343,45	959,03
-----------------------------	-------------------	---------------

Budget sans cabane et avec nouvelle convention	Budget 2023	Solde 31.12.2022
RECETTES		
Cotisations	2 800,00	2 850,00
Dons	500,00	600,00
Intérêts produits	5,00	0,00
Dons Cabane	0,00	370,00
Dons fête	1 500,00	1 500,00
Recettes Fête	38 000,00	38 203,98
Recettes évènements	1 000,00	**
Recettes Divers	0,00	1 272,55
TOTAL RECETTES	43 805,00	44 796,53

Budget sans cabane et avec nouvelle convention	Budget 2023	Solde 31.12.2022
RECETTES		
Cotisations	2 800,00	2 850,00
Dons	2 500,00	600,00
Intérêts produits	5,00	0,00
Dons Cabane	0,00	370,00
Dons fête	1 500,00	1 500,00
Recettes Fête	38 000,00	38 203,98
Recettes évènements	1 000,00	**
Recettes Divers	0,00	1 272,55
TOTAL RECETTES	45 805,00	44 796,53

Selon convention

DÉPENSES		
Fleurs	-700,00	-694,95
Bons/Cadeaux	-400,00	-396,80
Noël des ainés	-500,00	-572,45
Assurances	-250,00	-235,85
Décorations	-400,00	-76,90
Frais de secrétaire	-400,00	-390,10
Frais Banques et taxes	-100,00	-57,55
Dons/Cotisations	-150,00	-150,00
Dépenses Fête	-37 000,00	-38 539,50
Frais cartes de voeux	-250,00	-272,60
Dépenses évènements	-1000,00	**
Tables S. de tir	-320,00	**
Congélateur	-120,00	120,00
Dépenses Divers	-500,00	-1 091,50
Frais Cabane	**	-646,20
Table bord du Doubs (Cerf)	**	-179,10
Drapeaux pont	**	-414,00
TOTAL DÉPENSES	-42 090,00	-43 837,50

DÉPENSES		
Fleurs	-700,00	-694,95
Bons/Cadeaux	-400,00	-396,80
Noël des ainés	-500,00	-572,45
Assurances	-250,00	-235,85
Décorations	-400,00	-76,90
Frais de secrétaire	-400,00	-390,10
Frais Banques et taxes	-100,00	-57,55
Dons/Cotisations	-150,00	-150,00
Dépenses Fête	-37 000,00	-38 539,50
Frais cartes de voeux	-250,00	-272,60
Dépenses évènements	-1000,00	**
Tables S. de tir	-320,00	**
Dépenses Divers	-500,00	-1 091,50
Frais Cabane	**	-646,20
Congélateur	**	120,00
Table bord du Doubs (Cerf)	**	-179,10
Drapeaux pont	**	-414,00
TOTAL DÉPENSES	-41 970,00	-43 837,50

Selon convention

RÉSULTAT D'OPÉRATION	1715,00	959,03
-----------------------------	----------------	---------------

RÉSULTAT D'OPÉRATION	3835,00	959,03
-----------------------------	----------------	---------------

4. Budget cabane

Budget cabane forestière

Date 09/03/2023

Référence CN
Projet Cabane forestière Soubey

Concerné

Subdivision des coûts de la cabane forestière

num. d'article	article	quantité	unité	prix unitaire	montant
000	Terrain				
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
	Total Terrain				0,00 CHF
100	Travaux préparatoire				
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
	Total Travaux préparatoire				0,00 CHF
200	Travaux de génie				
Honoraire Architect	Phase appel d'offres, execution et DOT	1,00	pce	12 000,00 CHF	12 000,00 CHF
Honoraire Ingénieur	Phases permis, appel d'offre, execution	1,00	pce	6 300,00 CHF	6 300,00 CHF
	Reproduction de document	1,00	pce	1 000,00 CHF	1 000,00 CHF
	Reserve	1,00	pce	5 000,00 CHF	5 000,00 CHF
	Total Travaux de génie				24 300,00 CHF
300	Gros œuvre				
AJPS 00025	Mur	1,00	pce	23 000,00 CHF	23 000,00 CHF
Aldibois	Charpente	1,00	pce	28 882,00 CHF	28 882,00 CHF
David Viret	Toitures	1,00	pce	25 000,00 CHF	25 000,00 CHF
Scierie de La Gruère SA	Sciage et traitement	1,00	pce	7 000,00 CHF	7 000,00 CHF
SES	Fourniture bois et bouteille	1,00	pce	- CHF	0,00 CHF
GREG/SES	Pose de Bardeau	1,00	pce	3 565,45 CHF	3 565,45 CHF
	Total Gros œuvre				87 447,45 CHF
					Pas de TVA à compter
400	CVSC				
Clément Borne	Robinet extérieur et raccordement	1,00	pce	1 884,58 CHF	1 884,58 CHF
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
	Total CVSC				1 884,58 CHF
500	Electro				
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
			pce		0,00 CHF
	Total Electro				0,00 CHF

600		Aménagement intérieur				
OF 230009	Sami équipement (bâche fermeture)	1,00	pce	2 221,34 CHF	2 221,34 CHF	
Oral le	Extincteur Primus prix commune	1,00	pce	392,00 CHF	392,00 CHF	
AJPS 00025	Foyer avec grill	1,00	pce	6 500,00 CHF	6 500,00 CHF	
Donzé	Reglage brut des différent niveaux	1,00	pce	1 500,00 CHF	1 500,00 CHF	
Donzé	Fondation	1,00	pce	16 000,00 CHF	16 000,00 CHF	
Donzé	Support circulaire	1,00	pce	6 000,00 CHF	6 000,00 CHF	
Donzé	Semelle centrale	1,00	pce	3 500,00 CHF	3 500,00 CHF	
Pascal Maître	Canal de fumée fourniture et pose	1,00	pce	4 350,00 CHF	4 350,00 CHF	
Aldibois	Plan de travail	1,00	pce	1 740,00 CHF	1 740,00 CHF	
Gilles Braichet	Ramoneur Contrôle et attestation	1,00	pce	- CHF	0,00 CHF	
SES	Tables	5,00	pce		0,00 CHF	
SES	bancs	10,00	pce		0,00 CHF	

Total Aménagement intérieur 42 203,34 CHF

700		Aménagement extérieur				
Aldibois	Cabanon pour WC	1,00	pce	3 000,00 CHF	3 000,00 CHF	
Donzé	Reprofilage terrain, accès groise	1,00	pce	2 500,00 CHF	2 500,00 CHF	
Biocapi offre 21	Toilette sèche	1,00	pce	2 234,80 CHF	2 234,80 CHF	
SES	Foyer extérieur	1,00	pce	0,00 CHF	0,00 CHF	
SES	Banc autour du foyer	4,00	pce	0,00 CHF	0,00 CHF	
SES	Table	2,00	pce	0,00 CHF	0,00 CHF	
SES	banc	4,00	pce	0,00 CHF	0,00 CHF	
SES	Plantation de feuillus	3,00	pce		0,00 CHF	

Total Aménagement extérieur 7 734,80 CHF

800		Prestations diverses				
			pce		0,00 CHF	
			pce		0,00 CHF	
			pce		0,00 CHF	

Total Aménagement extérieur 0,00 CHF

Résumé des prestations

000	Terrain			0,00 CHF
100	Travaux préparatoire			0,00 CHF
200	Travaux de génie			24 300,00 CHF
300	Gros œuvre			87 447,45 CHF
400	CVSC			1 884,58 CHF
500	Electro			0,00 CHF
600	Aménagement intérieur			42 203,34 CHF
700	Aménagement extérieur			7 734,80 CHF
800	Prestations diverses			0,00 CHF
total brut				163 570,17 CHF
TVA				12 594,90 CHF
escompte				0,00 CHF
total net sans arrondi				176 165,07 CHF
total net				176 165,10 CHF

5. Convention

CONVENTION

entre

la Commune de Soubey (représentée par son Conseil communal)

d'une part

et

la Société d'Embellissement (représentée par son comité)

d'autre part

Préambule

La société d'Embellissement de Soubey contribue, au travers de ses activités annuelles, au développement de l'animation du village de Soubey. Pour lui permettre de remplir sa mission, mais également pour clarifier les rôles respectifs, les parties à la présente convention conviennent de ce qui suit.

Dispositions financières

La commune de Soubey contribue aux activités de la société d'Embellissement par les versements suivants :

- Cotisation annuelle de CHF 500.00.
- Subvention annuelle de CHF 1'000.00 pour la décoration du pont de Soubey qui enjambe le Doubs. La décoration estivale comprend la fourniture et l'entretien régulier des fleurs. La décoration hivernale comprend la fourniture des décorations lumineuses.

La gestion des drapeaux qui ornent le pont incombe à la société d'Embellissement, les drapeaux sont toutefois fournis par la commune de Soubey sur demande de la société d'Embellissement.

- Contribution annuelle de CHF 500.00 pour l'entretien des alentours des places de pique-nique. Cet entretien consiste à faucher les alentours – au minimum une fois par mois entre avril et octobre, mais également le ramassage et l'élimination des déchets.

Ces montants seront facturés à la commune par la Société d'Embellissement en début d'année.

Repas de fin d'année des aînés

La commune de Soubey accorde une participation de CHF 50.00 par personne pour l'organisation du repas de fin d'année des aîné(e)s.

Le montant sera facturé après le repas, accompagné de la liste des participants, invités et organisateurs compris.

Mise à disposition de locaux

La commune de Soubey met à disposition de la société d'Embellissement, sans frais les locaux suivants :

- 1 local de dépôt au sous-sol de l'école ;
- 1 salle de classe et cuisine attenante pour assemblée, comité et repas des aîné(e)s ;

- 3 casiers au congélateur public ;
- 1 garage à la place du village ;
- Une partie de l'abri de protection civile pour entreposages divers et WC durant la fête du village
- L'utilisation de la Maison des Œuvres pour diverses activités.

Les locaux doivent être utilisés avec tout le soin voulu et seront rendus, après utilisation, nettoyés et prêt à être occupés par d'autres utilisateurs. On veillera tout particulièrement à ce que les robinets d'eau des WC et lavabos de la Maison des Œuvres soient correctement fermés.

Le Conseil communal est autorisé à procéder aux contrôles des lieux mis gratuitement à disposition. Il formule les remarques jugées utiles.

Rapport annuel

Pour permettre au Conseil communal de renseigner l'ensemble des citoyens à l'occasion de l'Assemblée communale, la société d'Embellissement adresse un rapport annuel relatant les activités déployées au profit de la commune.

Durée, reconduction et dénonciation

La présente convention prend effet au 1^{er} janvier 2023. Elle est conclue pour une durée d'une année.

La présente convention est reconduite d'année en année.

Elle peut être résiliée à la fin de chaque année civile moyennant une dénonciation adressée à l'autre partie le 30 septembre au plus tard (date du timbre postal).

Adaptations

Sur la base de propositions écrites, les parties se concertent pour apporter les adaptations nécessaires à la présente convention.

Ratification

La présente convention est approuvée par le Conseil Communal qui renseignera l'assemblée générale sur sa teneur.

Le comité de la société d'Embellissement fait ratifier la présente convention par par l'assemblée générale de la société d'embellissement. Il informe le Conseil communal lorsque cette ratification est effective.

Soubey, le 13.03.2023

Au nom du Conseil communal :
Le Maire La Secrétaire communale

Jacques Tosoni Samira Frésard



Pour la Société d'Embellissement :
Le Président Un membre du comité
Paul Hutmacher